

## 1726 - Baptême différé - Anne Charlotte de Richery

Date : 22 juillet 1726

AD 04 - Actes paroissiaux - Série 2 - page 114

*Demaiselle Anne Charlotte de Richery, fille de noble François de Richery, Seigneur d'Allons et de Dame Ursule d'Henry son épouse, est née le vint un juillet a a été baptisée entre mains le vingt deux du même mois l'an mil sept cens vinc six par permission de Monseigneur l'Evêque de Senez qui a permis de lui différé les cérémonies du baptême que lui avons administré le vingt janvier mil sept cent vint sept. Le parrain a été noble Jean d'Autane, Seigneur d'Allons ; la marraine a été Dame Claire d'Aguillon, qui ont signé avec nous.*

(Suivent les signatures de : D'Autane ; d'Aguillon ; de Richery ; et du prier-curé)

\* Le prier-curé était Antoine d'Ailhaud de Méouilles, qui officia à Allons pendant 38 ans, de 1713 à 1752, avec une "coupure" d'une dizaine d'années pour cause de Jansénisme.

\* Claire d'Aguillon, la marraine, avait épousé en 1667 Jean Hannibal de Richery ; ils étaient les grands-parents de la nouvelle baptisée.

\* Le baptême "entre mains" consistait en une simple bénédiction, administrée par une personne qui n'appartenait pas forcément au clergé, qui pouvait être une femme (une accoucheuse par exemple), un membre de la famille (grand-parent, oncle....) et qui "paraît au plus pressé" surtout en cas de danger de mort pour le nouveau-né, quand il ne pouvait pas recevoir le baptême proprement dit.

\* Anne Charlotte (en fait Claire Anne Charlotte) fut une tante de l'Amiral Joseph de Richery ; elle décéda 4 ans plus tard, en 1730. (Voir cette année)

*Antoine d'Ailhaud  
Demaiselle Anne Charlotte de Richery fille de noble François de Richery Seigneur  
d'Allons et de Dame Ursule d'Henry son épouse est née le vint un  
juillet a a été baptisée entre mains le vingt deux du même mois l'an  
mil sept cens vinc six par permission de Monseigneur l'Evêque  
de Senez qui a permis de lui différé les cérémonies du baptême  
que lui avons administré le vingt janvier l'an mil sept cent vint sept  
Le parrain a été noble Jean d'Autane Seigneur d'Allons la marraine  
Dame Claire d'Aguillon qui ont signé avec nous  
D'Autane d'Aguillon Richery  
Antoine d'Ailhaud*